

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. N. KLÆR

## La fécondité du mariage

*Journal de la société statistique de Paris*, tome S26 (1886), p. 107-114

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1886\\_\\_S26\\_\\_107\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__S26__107_0)

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# LA FÉCONDITÉ DU MARIAGE

Par M. A. N. KIÆR

DIRECTEUR DU BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUE DE NORVÈGE

---

La question de la fécondité du mariage est une des plus importantes de la démographie. L'origine et l'avenir des nations dépendent en première ligne des naissances qui forment la base sur laquelle les sociétés se reconstruisent dans le développement continu des générations. Notre collègue, M. Cheysson, a dit récemment que la question de la population réagit par quelque côté sur tous les intérêts de la société. Il en est de même de la question qui nous occupe et nous ajoutons même que la faculté de pouvoir créer de nouveaux êtres humains doit être considérée comme une force vitale qui en elle-même constitue un phénomène social des plus caractéristiques.

Si j'ose devant l'illustre assemblée qui m'écoute traiter cette question aussi difficile qu'importante et qui a été étudiée par tant de statisticiens éminents, c'est que nous possédons en Norvège certains renseignements qui pourront servir à élucider un côté spécial sur lequel il est, je crois, utile d'appeler l'attention. Je voudrais avec votre permission dire quelques mots sur l'influence que *l'âge de l'époux et de l'épouse exerce sur la natalité.*

## I.

Afin de mesurer la fécondité du mariage, on compare ordinairement le nombre des naissances légitimes à celui des épouses de 15 à 50 ans. Sans nier la valeur de cette comparaison, il faut cependant observer qu'il y a, dans ce grand groupe de femmes, des différences très considérables selon l'âge des deux époux, de sorte qu'il me paraît absolument nécessaire de prendre cet élément en considération pour bien étudier la question de la natalité. En Norvège, par exemple, le nombre annuel des naissances légitimes est d'environ 26 nés vivants sur 100 femmes mariées de 15 à 50 ans (c'est-à-dire un peu au-dessous de la natalité moyenne en Europe). Mais en calculant la natalité séparément pour chaque groupe quinquennal des hommes et des femmes, j'ai trouvé que dans le groupe le plus fécond, c'est-à-dire les mariages où l'homme et la femme tous deux ont de 20 à 25 ans, la natalité dépasse 50 p. 100, c'est-à-dire le double de la moyenne. Dans plusieurs autres groupes quinquennaux la fécondité excède 40 p. 100. Par contre, lorsque la femme est âgée de plus de 45 ans, le rapport tombe au-dessous de 4 p. 100. En général il apparaît que, bien que la fécondité du mariage dépende surtout de l'âge de la femme, l'âge de l'homme n'est pas, lui non plus, sans exercer une certaine influence.

Après ces observations générales, je passe à l'explication sommaire des méthodes statistiques que nous avons appliquées pour faire ces calculs, et je vous donnerai ensuite, si vous le voulez bien, quelques renseignements plus détaillés sur leurs résultats.

## II.

Pour déterminer l'influence de l'âge sur la fécondité, nous avons recueilli les renseignements que voici :

1° Nombre des naissances légitimes réparti selon l'âge (1) du père et de la mère par groupes quinquennaux ;

2° Nombre des époux et des épouses à l'époque du recensement classés dans les mêmes groupes d'âges.

Le relevé de l'âge du père et de la mère a été recommandé par le Congrès international de statistique tenu à la Haye en 1869 et par le Congrès de démographie tenu à Paris en 1878. Nous avons pu recueillir ces données pendant 14 années, grâce à l'assistance zélée des pasteurs de notre Église qui, chez nous, tiennent les listes de l'état civil. Nous recevons chaque année des bulletins individuels des naissances avec indication de l'âge du père et de la mère. Comme le dépouillement de ces données exige beaucoup de travail, nous n'avons pas fait de tableaux là-dessus pour chaque année, mais seulement pour celles de 1870-1876 et 1881-1882. Cependant le nombre total des observations s'élève déjà à 409,012 naissances, dont 401,166 nés vivants et 7,846 mort-nés (2), 383,105 naissances légitimes et 25,907 illégitimes.

Je compte ces données parmi les plus intéressantes que notre bureau possède et j'ose y appeler votre attention, parce qu'aucun autre pays, que je sache, ne possède encore des tableaux de naissances avec indication de l'âge du père et de la mère, excepté l'Alsace-Lorraine pour les années 1872 et 1873 (100,590 naissances). La Suède, la Finlande et le Danemark possèdent cependant des données sur la natalité selon l'âge des mères.

Dans les calculs suivants, j'ai employé les chiffres des années 1874-1876 (3), parce que ces années se groupent autour de l'époque du recensement de 1875, de sorte que les chiffres des naissances peuvent être comparés directement aux chiffres des mariages répartis selon les mêmes groupes d'âge des deux époux. Le nombre des enfants légitimes (nés vivants), pour lesquels l'âge des époux a été indiqué dans lesdites années, s'élève à 133,587 (87 p. 100 du nombre total). En réduisant ce nombre à 52,099, chiffre très approximatif de la moyenne des naissances légitimes dans les années 1874-1877, j'ai obtenu le tableau que voici :

### TABLEAU.

(1) Les âges ont été indiqués par les années de naissance.

(2) Les données pour les mort-nés n'ont été dépouillées que pour les années 1874-1876 et 1881-1882.

(3) *Norges officielle Statistik*, *Folkemængdens Bevægelse*, 1871-1875, page 40, et 1876-1880, page 42.

## Nombre annuel des naissances légitimes réparti selon l'âge du père et de la mère.

AGE DU PÈRE.	AGE DE LA MÈRE.							TOTAL des pères.	
	15 à 19.	20 à 24.	25 à 29.	30 à 34.	35 à 39.	40 à 44.	45 à 49.		50 et au- dessus.
15 à 19 ans. . .	11	29	17	5	2	1	»	»	65
20 à 24 — . . .	116	1,334	923	306	75	20	2	1	2,777
25 à 29 — . . .	156	2,704	4,384	1,803	517	112	14	»	9,690
30 à 34 — . . .	75	1,661	4,358	4,525	1,554	399	37	1	12,610
35 à 39 — . . .	24	552	2,019	3,497	3,278	997	104	3	10,474
40 à 44 — . . .	7	209	829	2,014	2,893	2,249	255	6	8,462
45 à 49 — . . .	2	81	318	738	1,458	1,648	538	18	4,801
50 à 54 — . . .	2	26	121	332	538	812	331	14	2,176
55 à 59 — . . .	»	10	40	100	196	232	111	6	695
60 à 64 — . . .	»	5	16	38	53	82	40	1	235
65 à 69 — . . .	»	»	6	13	22	22	15	»	78
70 à 74 — . . .	»	»	1	4	8	10	4	»	27
75 et au-dessus.	»	»	»	2	4	2	1	»	9
Total des mères.	393	6,611	13,032	13,377	10,598	6,586	1,452	50	52,099

Si précieuses que soient les données sur les naissances réparties selon l'âge des parents, elles ne suffisent pas cependant pour notre but, qui est de déterminer la natalité à chaque âge des deux époux. Comme nous l'avons déjà dit en commençant, il faut avoir des données sur le nombre des époux vivant à l'époque du recensement, divisés en groupes selon leur âge. Les recensements norvégiens, comme ceux de la plupart des autres pays, indiquent la population répartie par âge et par état civil ; mais pour résoudre notre question, il faut connaître les *combinaisons* des âges des deux époux. Il faut savoir, par exemple, combien d'époux de 20 à 25 ans étaient mariés à des épouses âgées de 15 à 20, 20 à 25, 25 à 30 ans, etc. Je n'ai trouvé ce détail dans aucun des tableaux de recensement, excepté ceux de l'Angleterre de 1871, de la Suisse de 1870 et 1880 et de la ville de Berlin de 1871 et 1875. Dans beaucoup de pays, on publie des données sur les mariages contractés annuellement, répartis selon l'âge respectif des mariés. Mais, tout en appréciant l'importance de ces données, je crois qu'il serait plus utile encore de recueillir des renseignements analogues sur les mariages existants et qu'il y a là une grande lacune à combler.

Cette indication manquait aussi dans les tableaux du dernier recensement de la Norvège, mais afin de remédier autant que possible à ce manque, j'en ai fait un nouveau dépouillement pour un nombre d'environ 30,000 mariages, en ayant soin que les différentes contrées du pays fussent représentées d'une manière proportionnelle. Il est vrai que ce chiffre semble être trop petit pour en tirer des conclusions exactes sur la répartition de l'ensemble des mariages. Cependant, il y a tant de régularité dans cette matière, que même un nombre restreint suffit pour déterminer approximativement les rapports moyens, de sorte qu'en *combinant* les chiffres proportionnels résultant du dépouillement partiel avec les chiffres exacts du recensement des époux répartis par âge, j'ai pu calculer la répartition approximative de l'ensemble des mariages en groupes quinquennaux selon l'âge respectif des époux.

Voici les chiffres résultant de ce calcul, réduits à 1/10 des mariages existant en 1875 :

*Combinaisons d'âge entre les époux vivant ensemble le 31 décembre 1875.*

MARIS AGÉS DE :	FEMMES AGÉES DE :														TOTAL des maris (chiffres du recensement).		
	Au-dessous de 20.	20 à 25.	25 à 30.	30 à 35.	35 à 40.	40 à 45.	45 à 50.	50 à 55.	55 à 60.	60 à 65.	65 à 70.	70 à 75.	75 à 80.	80 à 85.		85 à 90.	90 à 95.
Au-dessous de 20 ans.	4.3	12.2	7.2	5.0	0.7	1.4	2.9	0.7	1.4	»	»	»	»	»	»	»	36
20 à 25 ans	49	388	281	74	23	5	1.4	1.4	»	»	»	»	»	»	»	»	714
25 à 30 —	50	647	1.075	479	171	50	23	8	1	1	»	»	»	»	»	»	2,509
30 à 35 —	26	862	1.084	1,244	484	212	72	31	3	»	»	»	»	»	»	»	3,524
35 à 40 —	10	113	511	1,025	1,042	509	232	75	18	2	2	1	»	»	»	»	3,550
40 à 45 —	4	45	222	619	992	1,135	524	205	46	7	3	»	»	»	»	»	3,823
45 à 50 —	2	16	92	233	555	966	1,184	502	192	57	25	7	6	»	»	»	3,822
50 à 55 —	2	5	29	83	182	542	866	1,035	515	162	52	21	7	4	»	»	3,505
55 à 60 —	2	5	19	33	88	150	433	769	317	100	42	12	3	2	»	»	2,768
60 à 65 —	»	»	7	14	29	65	132	306	435	196	75	21	5	»	»	»	1,881
65 à 70 —	»	1	1	7	12	21	53	126	254	287	135	35	15	1	»	»	1,276
70 à 75 —	»	1	1	7	14	12	23	60	181	208	209	60	21	6	»	»	899
75 à 80 —	»	1	1	4	8	5	14	85	81	114	115	58	19	5	1	»	516
80 à 85 —	»	»	1	»	2	1	4	6	11	16	27	62	55	7	3	1	232
85 à 90 —	»	»	»	1	1	»	»	»	3	4	8	11	15	6	2	1	60
90 à 95 —	»	»	»	»	»	»	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	1.6	2.1	3.2	0.5	0.5	11
95 à 100 ans.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	0.5	1	1	»	0.5	»	3
Total des femmes :	149	1,536	3,281	3,833	3,584	3,674	3,570	3,161	2,594	1,867	1,028	685	273	114	28	11.5	29,132
Chiffres calculés . . .	154	1,622	3,351	3,841	3,633	3,673	3,589	3,161	2,424	1,583	991	673	340	141	35	7	29,221 (1)

(1) Y compris 1.5 âgée de 100 ans.

## III.

Si l'on divise le chiffre annuel des naissances légitimes pendant les années 1874-1876 (représentant l'année 1875) par celui des mariages existant à la fin de 1875, répartis selon les âges respectifs des époux, — en omettant le calcul pour chaque groupe combiné qui ne compte pas au moins 2,000 mariages (par conséquent, pour les chiffres réduits du tableau précédent : 200 mariages) — on obtient les résultats présentés dans le tableau que voici :

*Nombre annuel de naissances légitimes par 100 mariages.*

AGES DES ÉPOUX.	AGES DES ÉPOUSES.							TOTAL des époux.	
	15 à 19.	20 à 24.	25 à 29.	30 à 34.	35 à 39.	40 à 44.	45 à 49.		50 à 54.
15 à 19 ans. . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	18.2
20 à 24 — . . . . .	»	40.7	40.0	»	»	»	»	»	38.9
25 à 29 — . . . . .	»	41.8	40.8	37.6	»	»	»	»	38.6
30 à 34 — . . . . .	»	45.9	40.2	36.4	32.1	18.8	»	»	35.8
35 à 39 — . . . . .	»	»	39.5	34.1	31.5	19.6	4.5	»	29.1
40 à 44 — . . . . .	»	»	37.4	32.5	29.2	19.8	4.9	0.29	22.1
45 à 49 — . . . . .	»	»	»	31.0	27.3	17.1	4.6	0.36	12.6
50 à 54 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	3.8	0.13	6.2
55 à 59 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	2.5	0.09	2.51
60 à 64 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	0.03	1.25
65 à 69 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	0.61
70 à 74 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	0.30
75 et au-dessus . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	0.18
Total des épouses . . .	26.4	43.0	39.7	34.9	29.6	17.9	3.2	0.16	17.8

Ces rapports sont très intéressants, mais ils n'expriment pas d'une manière exacte la fécondité des différents groupes d'époux. Car il faut bien observer que parmi les mariages existant à la fin de 1875 il y en avait un certain nombre qui étaient contractés dans cette même année et dont la fécondité n'a pu se montrer en 1875, à cause du temps qui s'écoule entre les conceptions et les naissances.

Pour éliminer cet élément perturbateur, on pourra employer deux procédés différents :

1° Déduire un certain nombre des mariages contractés en 1875 ;

2° Ajouter un certain nombre de naissances survenues en 1876 et résultant des mariages contractés en 1875.

En choisissant le dernier procédé, j'ai trouvé, à l'aide des données que nous possédons sur le nombre des naissances par rapport à l'année du mariage (1), qu'il faut ajouter au nombre des naissances approximativement 30 p. 100 des épouses mariées en 1875 à l'âge de 15-19 ans, 27 p. 100 de celles de 20-24 ans, 25 p. 100 de celles de 25-29 ans, 23 p. 100 de celles de 30-34 ans, 20 p. 100 de celles de 35-39 ans, 10 p. 100 de celles de 40-44 ans, 2.5 p. 100 de celles de 45-49 ans et 0.1 p. 100 de celles de 50-54 ans.

(1) Une partie de ces données a été publiée dans nos tableaux sur le mouvement de la population en 1870 ; voir aussi l'article NATALITÉ, par M. le Dr Bertillon (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*), mais nous avons depuis rassemblé des données analogues pour les années 1874-1876 (en manuscrit).

Après la rectification résultant du calcul indiqué ici, la fécondité du mariage s'exprime par le tableau suivant :

*Nombre annuel de naissances légitimes par 100 mariages.*

ÂGES DES ÉPOUX.	ÂGES DES ÉPOUSES.								TOTAL des époux.
	15 à 19.	20 à 24.	25 à 29.	30 à 34.	35 à 39.	40 à 44.	45 à 49.	50 à 54.	
15 à 19 ans. . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	27.0
20 à 24 — . . . . .	»	53.4	48.9	»	»	»	»	»	49.8
25 à 29 — . . . . .	»	50.3	45.1	40.1	»	»	»	»	43.6
30 à 34 — . . . . .	»	52.6	42.4	37.2	32.8	19.2	»	»	37.7
35 à 39 — . . . . .	»	»	41.3	34.6	31.7	19.7	4.6	»	30.3
40 à 44 — . . . . .	»	»	39.2	33.1	29.4	19.9	4.9	0.29	22.5
45 à 49 — . . . . .	»	»	»	32.0	27.5	17.1	4.6	0.36	12.8
50 à 54 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	3.9	0.13	6.3
55 à 59 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	2.6	0.09	2.6
60 à 64 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	0.03	1.33
65 à 69 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	0.66
70 à 74 — . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	0.32
75 et au-dessus . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	0.20
Total des épouses . . .	41.3	51.9	43.0	36.0	30.0	18.1	3.3	0.16	19.0

Ainsi, nous avons trouvé que la fécondité des épouses de 15-19 ans est inférieure à celle du groupe suivant, c'est-à-dire de 20-24 ans, dans lequel elle atteint 52 p. 100 en moyenne. A partir de cet âge la fécondité décroît d'une façon très régulière, de sorte qu'elle tombe à 43 p. 100 à l'âge de 25 à 29 ans et à 36 et 30 p. 100 dans les deux groupes suivants. Après la 40<sup>e</sup> année le décroissement est beaucoup plus rapide, et déjà à l'âge de 45-49 ans la fécondité n'est que de 3.3 p. 100. Après la 50<sup>e</sup> année elle disparaît presque complètement.

Les calculs analogues faits pour la Suède, le Danemark et la Finlande montrent en général des résultats semblables, à l'exception de l'âge de 15-20 ans, pour lequel les documents des deux premiers pays semblent indiquer une fécondité un peu plus élevée que pour l'âge de 20 à 25 ans.

Cependant dans tous ces calculs l'influence de l'âge de l'époux s'est fait sentir, et comme dans les différents groupes des épouses, l'âge moyen de l'époux s'accroît avec celui de l'épouse, il est nécessaire de dégager cet élément perturbateur pour bien constater la fécondité spéciale des femmes. C'est pourquoi j'ai calculé la natalité pour chaque groupe quinquennal des époux et épouses selon leur âge respectif.

En examinant le tableau ci-dessus, on voit qu'en général la fécondité des femmes appartenant à une même classe d'âge décroît à mesure de l'âge plus avancé des hommes. Le décroissement dû à l'âge plus élevé de l'homme n'est pas si fort que celui causé par l'âge des femmes, et, contrairement à ce qui est le cas chez celles-ci, le décroissement de la fécondité des hommes ne se fait pas sentir d'une manière plus prononcée à l'âge de 40-50 ans que dans les classes plus jeunes. Il semble que le décroissement devienne un peu plus sensible à des âges plus avancés cependant sans être rapide. Quant aux âges au-dessous de 20 ans, la fécondité des hommes se montre beaucoup plus petite qu'aux âges suivants.

Si l'on compare entre eux les rapports de fécondité des hommes mariés à des femmes appartenant aux mêmes groupes d'âge, on trouve que le décroissement

moyen des rapports, d'un groupe quinquennal au suivant, s'exprime par la série ci-après :

HOMMES.	(FEMMES.)	RAPPORT au groupe précédent.	RAPPORT au groupe de 20 à 24 ans.
20 à 24 : 25 à 29	(20 à 29) =	100 : 93.3	93
25 à 29 : 30 à 34	(20 à 34) =	100 : 97.6	91
30 à 34 : 35 à 39	(25 à 44) =	100 : 96.7	88
35 à 39 : 40 à 44	(25 à 49) =	100 : 95.9	84
40 à 44 : 45 à 49	(30 à 54) =	100 : 93.1	79
45 à 49 : 50 à 54	(45 à 54) =	(100 : 81.2)	(64)
50 à 54 : 55 à 59	(45 à 54) =	(100 : 66.7)	(41)

Pour les deux dernières classes d'hommes, les résultats ne sauraient être considérés comme sûrs, parce que le calcul n'est basé que sur les rapports de fécondité observés pour des femmes âgées de 45-54 ans. Afin d'avoir des résultats plus précis, il serait nécessaire de recueillir des renseignements plus complets sur la combinaison des âges des époux et des épouses.

La fécondité *spéciale des épouses* pourra être calculée approximativement de la manière suivante :

AGES des épouses.	FÉCONDITÉ générale.	AGE moyen des époux.	FÉCONDITÉ spéciale des époux (1).	FÉCONDITÉ spéciale des épouses (1).
15 à 19. . . .	41.3 p. 100	28 ans	93.0 p. 100	44 p. 100
20 à 24. . . .	51.9 —	29 —	92.5 —	56 —
25 à 29. . . .	43.0 —	32 —	91.0 —	47 —
30 à 34. . . .	36.0 —	36 —	88.6 —	41 —
35 à 39. . . .	30.0 —	40 —	85.6 —	35 —
40 à 44. . . .	18.1 —	45 —	81.5 —	22 —
45 à 49. . . .	3.3 —	49 —	76.6 —	4.3 —
50 à 54. . . .	0.16 —	53 —	71.0 —	0.2 —

#### IV.

Les résultats que je viens d'indiquer ne peuvent pas pour le moment être exprimés par des chiffres absolument certains, surtout parce que les données sur les combinaisons des âges des époux et des épouses ne sont pas complètes. Cependant, je n'ai pas hésité à en communiquer les résultats provisoires, parce que je les considère comme exacts en ce qui est l'essentiel et qu'il me semble utile que des recherches pareilles soient faites dans des pays qui disposent de plus de forces et de matériaux plus riches que ma patrie, où le nombre total des naissances ne s'élève qu'à environ 60,000 par an. Aussi n'est-ce que par la comparaison avec des calculs analogues pour d'autres pays que ceux de la Norvège acquerraient tout leur intérêt.

En résumé, je crois que l'étude de l'influence qu'exerce l'âge de l'époux et de l'épouse sur la fécondité, pourrait peut-être nous amener à une appréciation plus juste des causes qui réagissent sur la natalité en général, et je serais heureux, si l'imparfaite communication que j'ai pu faire pouvait contribuer en quelque mesure à ce qu'on entreprit des études plus complètes du sujet important que j'ai eu l'honneur de traiter ici.

(1) Selon leur âge moyen, par rapport aux époux âgés de 20-24 ans.



Comme *supplément* à l'exposé précédent, je crois utile de communiquer quelques résultats des calculs relatifs à la *mortinatalité* par rapport à l'âge des époux, parce que ce rapport touche de très près à la question qui nous a occupés ci-dessus.

Ces calculs sont basés sur 247,504 naissances survenues en Norvège dans les années 1874-1876 et 1881-1882, dont 240,449 nés vivants et 7,055 mort-nés, ce qui donne un coefficient général de 2.85 mort-nés par 100 naissances. Les rapports pour les différents groupes d'âge des époux sont indiqués dans le tableau suivant :

AGES DES ÉPOUX.	AGES DES ÉPOUSES.							TOTAL.	
	15 à 19.	20 à 24.	25 à 29.	30 à 34.	35 à 39.	40 à 44.	45 à 49.		50 à 54.
15 à 19 . . . . .	»(1)	»	»	»	»	»	»	»	(2.2)
20 à 24 . . . . .	»	2.3	2.5	2.4	»	»	»	»	2.5
25 à 29 . . . . .	»	2.0	2.2	3.2	4.2	»	»	»	2.5
30 à 34 . . . . .	»	1.8	2.3	2.5	3.5	4.6*	»	»	2.6
35 à 39 . . . . .	»	2.2	2.0	2.4	3.3	5.2	»	»	2.9
40 à 44 . . . . .	»	»	1.9	2.1	3.2	3.9	5.4*	»	3.0
45 à 49 . . . . .	»	»	1.4*	2.8	3.3	3.8	5.3	»	3.5
50 à 54 . . . . .	»	»	»	2.8*	3.3	4.2	5.1*	»	3.7
55 à 59 . . . . .	»	»	»	»	3.2*	4.8*	»	»	4.1
60 à 64 . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	4.3*
65 et au-dessus . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	(3.5)
Total . . . . .	2.7*	2.0	2.2	2.5	3.4	4.3	5.4	(9.6)	2.85

Ces chiffres prouvent que la *mortinatalité* par rapport *aux mères* suit les mêmes règles que la fécondité, en ce que les âges qui sont les plus favorables sous ce rapport offrent aussi la plus petite *mortinatalité*. Quant *aux hommes*, il est surprenant de voir que la règle inverse se fait valoir dans la plupart des cas. Je m'abstiens ici de chercher les causes, je constate seulement les faits qui, ce me semble, invitent à poursuivre les investigations à ce sujet. Les rapports ont aussi été calculés séparément pour les mort-nés de *chaque sexe* et toujours avec le résultat généralement connu que la *mortinatalité* était plus grande chez les garçons que chez les filles.

(1) Les rapports qui n'avaient pas pour base au moins 1,000 naissances n'ont pas été calculés, excepté ceux mis entre parenthèse. Lorsque le nombre des naissances a été au-dessous de 2,000, les chiffres sont marqués d'un astérisque.